

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Brumaire, an VII.



Nombre des vaisseaux anglais devant Cadix. — Décrets de la cour de Madrid pour l'amélioration des finances. — Disgrace du secrétaire de l'impératrice de Russie et de la maîtresse de l'empereur. — Nouvelles diverses d'Angleterre et d'Irlande. — Tempête éprouvée par l'escadre russe de la mer du Nord. — Extrait du conclusum de la députation d'Empire.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 2^o jour complémentaire.

Il n'est plus gueres douteux qu'il ait été conclu une triple alliance contre les Français entre la Porte, la Russie & l'Angleterre, à laquelle l'Autriche accédera en cas d'une nouvelle rupture. On assure que les trois premières puissances sont convenues d'agir de concert pour expulser les Français de l'Égypte, & pour prévenir l'extension de l'influence révolutionnaire dans le Levant & l'Archipel. L'issue des conférences de l'ambassadeur russe & du ministre anglais avec Réis-effendi, a été, dit-on, l'aveu de la Porte pour faire suivre l'escadre russe, qui a passé les Dardanelles, par une seconde escadre; il est parti un contre-amiral russe, à bord d'un brigantin, afin d'aller presser la sortie de cet anneau à Sebastopol. Cette seconde division, qui sera de dix vaisseaux, doit partir au plutôt la première, pour entreprendre ensemble une grande expédition, à laquelle les forces navales de la Porte concourront aussi probablement de leur côté. Les vaisseaux qui sont actuellement armés consistent en seize vaisseaux de ligne & plusieurs frégates. Cette escadre doit entrer dans la Méditerranée, pour y agir de concert avec les Russes; elle aura aussi des troupes de débarquement à bord, probablement destinées pour l'Égypte.

(Extrait de la gazette de Leyde).

ESPAGNE.

De Cadix, le 9 vendémiaire.

L'escadre anglaise devant notre port n'est plus que de quinze vaisseaux de ligne. Un de ces vaisseaux s'étoit approché avant-hier de Rota; mais nos chaloupes canonnières l'ont obligé de se retirer, sans qu'il y ait eu de dommage de part ni d'autre. Hier, l'amiral Saint-Vincent envoya à notre amiral, par un parlementaire, une déclaration du combat de Nelson.

De Madrid, le 17 vendémiaire.

La gazette de la cour vient de publier les divers décrets royaux, relatifs aux finances.

Les capitaux déposés judiciairement seront versés dans la caisse d'amortissement qui a été établie il y a environ six mois.

Les biens de la ci-devant compagnie de Jésus, soit en Espagne, soit aux Indes, seront incorporés au trésor royal pour être vendus, & leur produit être employé partie à l'extinction des billets royaux, partie aux dépenses indispensables de la couronne.

Un troisième décret ordonne l'aliénation de tous les biens fonds appartenans aux hôpitaux, hospices, maisons de réclusion, maisons d'enfans trouvés, confréries, fondations de diverses especes, & destine les sommes qui en proviendront, ainsi que les capitaux placés à intérêt, à être versés à la trésorerie royale, qui leur en paiera un intérêt de trois pour cent.

Par un quatrième décret, le roi ordonne que tous les fonds des commerçans en faillite qui avoient été jusqu'ici séquestrés au détriment des intéressés & au seul profit des syndics nommés par le concours des créanciers, soient versés dans la caisse d'amortissement, qui sera tenue d'en payer un intérêt de 3 pour cent à qui il appartiendra.

Le prince de la Paix vient d'obtenir du roi une somme de 240 mille réaux pour les frais que lui a coûté l'arrangement du jardin de l'hôtel qu'il occupe dans cette capitale.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 23 vendémiaire.

Les dernières nouvelles de Russie, après nous avoir entretenus des levées & des préparatifs militaires qui se continuent dans cet empire, annoncent que mademoiselle Nélidow, maîtresse de Paul I^{er}, vient d'être envoyée par lui dans un couvent. De concert avec l'impératrice, elle cherche à tempérer un peu ses violences, à réprimer la bizarrerie de ses caprices, on à adoucir sa férocité.

M. de Nicolai, natif de Strasbourg, homme d'esprit & poète agréable, étoit secrétaire particulier de l'impératrice. Il avoit été chargé de cordons & de titres, & avoit reçu en don plusieurs milliers de paysans. Paul I^{er}. a obligé son épouse à le renvoyer. Celle-ci en ayant paru affectée, a été elle-même menacée du couvent & mise aux arrêts dans sa chambre.

Le congé donné à mademoiselle Nélidow n'améliore en rien le sort de l'impératrice. La favorite a été de suite remplacée par une jeune Gogorin, dont le père a été nommé sur-le-champ procureur-général de l'Empire, à la place du prince Kouraskin.

Les déplacemens, les envois en Sibérie, les ukases ridicules & contradictoires se multiplient; & le nombre des

mécontents s'accroît. Aussi, pourroit-on être à Pétersbourg, plus près qu'on ne pense, de quelque révolution de cour dans le genre de celle de 1762.

Le général Buxhouden, gouverneur de Pétersbourg, a été congédié pour avoir osé présenter quelques observations à l'empereur, contre la suppression des écoles publiques, ordonnée dans toute la Russie.

ANGLETERRE.

De Londres, le 14 vendémiaire.

La relation envoyée par Nelson lui-même est courte & précise, comme on l'a vu, suivant l'usage constant ici, pour ces sortes de pièces. Mais il a envoyé, pour donner les détails, M. Cappel, capitaine de la *Mutine*, le plus jeune des enfans du comte d'Essex. Voici les détails que celui-ci a donnés, & qui font connoître mieux que ce qui a été publié jusqu'ici les manœuvres de Nelson, & la position des deux escadres pendant le combat. Il ne faut néanmoins pas oublier, en les lisant, que c'est un ennemi de la France qui parle, & qui par conséquent doit exagérer beaucoup.

« L'armée française rangée sur une seule ligne, suivant l'ordre indiqué par le rapport de Nelson, couvrait Rosette & Pembouche du Nil qui est auprès; les quatre frégates étoient en arrière au centre. Les vaisseaux avoient jeté l'ancre à deux tiers de cable les uns des autres, & si près de terre que les Français ne croyoient pas possible de passer derrière eux. Les flancs étoient garnis de chaloupes canonnières. Une petite isle sur le côté gauche des Français portoit une batterie de canons & de mortiers qui enfiloit tout le front de la ligne française. L'escadre anglaise arrivant du côté opposé défila devant toute la ligne ennemie & alla passer entre l'isle & le premier vaisseau de l'avant-garde. Le *Leander* prenant moins d'eau servoit de pilote; ce qui n'empêcha pas le *Culloden* d'échouer sur un banc de sable en avant de l'isle. Le *Leander* alla couper la ligne ennemie par derrière, & se placer en travers entre le *Tonnant* & l'*Orient*, que par ce moyen il enfiloit dans toute leur longueur. Les dix vaisseaux qui le suivoient attaquèrent les cinq vaisseaux de l'avant-garde française à tribord & à bas bord, tandis que le *Majestic* & le *Bellerophon* attaquèrent l'*Orient* & le *Franklin* corps à corps. Par cette manœuvre, Nelson n'avoit à combattre que sept vaisseaux de l'escadre française; les six autres restés à l'ancre ne prirent aucune part à cette première action qui dura toute la nuit, & dans laquelle les Français se battirent avec valeur & opiniâtreté. L'*Orient* sauta & les six autres se rendirent. Il faut observer qu'en passant devant l'*Arthémise* & la *Sérieuse*, deux des frégates, on les avoit écrasées & coulées bas; les deux autres filèrent derrière leur arrière-garde & s'échappèrent. Les vaisseaux allèrent ensuite de grand matin attaquer les six autres vaisseaux, qui se défendirent assez long-tems, surtout le *Tonnant*, l'*Heureux*, le *Mercur* & le *Timoléon*. Le *Guillaume-Tell* & le *Généreux*, qui terminoient la ligne, trouverent moyen de lever l'ancre & de s'enfuir. Dans ce terrible combat, neuf vaisseaux ont été pris & deux ont sauté. Les Français, il est vrai, n'ont eu que sept vaisseaux qui aient combattu à la fois. C'est par l'habileté de ses manœuvres que Nelson est parvenu à les séparer. On ne conçoit pas pourquoi les six autres vaisseaux ne sont pas venus prendre part à la première partie de l'action, à moins de supposer qu'ils étoient tellement amarrés qu'ils ne purent se dégager ».

Le gouvernement est déterminé à laisser dans la Méditerranée des forces suffisantes pour assurer notre supériorité & rétablir notre commerce du Levant. Un traité avec le roi de Naples nous donne l'entrée dans les ports de la Sicile, facilite nos opérations maritimes, & procure à ce prince une armée d'auxiliaires pour défendre son pays. Les troupes qui étoient en Portugal ont mis à la voile pour se rendre dans le royaume de Naples, & le général Stewart vient de partir d'ici pour prendre le commandement. On va former le blocus de Malte, qu'on pourra continuer ayant à sa disposition les ports de Messine & de Syracuse. On se flatte que cette isle sera bientôt en notre possession.

Nelson a annoncé par une lettre écrite au lord Saint-Vincent, en date du 24 thermidor, que le *Sixième* a pris la corvette française le *Fortune*, de 18 canons & de 70 hommes. C'est celle qui avoit à bord les dépêches de Buonaparte.

On n'a point encore de nouvelles de la flotte de Brest. Il paroît que sir J. B. Warren a été envoyé à la découverte, & que lord Bridport est stationné à Ouessant pour intercepter la flotte française, si elle tentoit de rentrer dans ses ports.

IRLANDE.

De Dublin, le 10 vendémiaire.

Le bruit courroit hier que l'escadre de Brest avoit paru à l'entrée du lac Swilly, (grande & vaste baie tout au nord de l'Irlande, à l'ouest de la ville de Derry). Ce bruit s'est accrédité parmi les personnes les plus à portée de remonter à la source. Le capitaine Annesly, commandant de la Yomary des douanes, en a prévenu son collègue & l'a invité à se tenir prêt à marcher à la rencontre des Français.

A sept heures du soir, même jour. — On attendoit vain pour ce soir des renseignemens sûrs. Il vient de arriver un exprès du Nord. Rien ne transpire de ses dépêches. Aussi les bruits sont-ils plus variés que jamais. On dit, d'un côté, que les Français sont entrés dans le lac Swilly, & que leur escadre y est bloquée par une escadre anglaise. D'autres prétendent que le débarquement s'est effectué, sans qu'il ait paru un seul vaisseau anglais.

On assure en ce moment que le marquis de Cornwallis part demain pour le comté de Donnégall, où a dû s'effectuer le débarquement.

Du 17. Les bruits d'hier sur la flotte française paraissent aujourd'hui avoir été sans fondement.

Le parlement d'Irlande est prorogé au 30 brumaire.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 25 vendémiaire.

A la séance du 21 de ce mois, de la première chambre on procéda au scrutin à l'élection de quelques nouveaux membres pour les cours de justice de Hollande & de la Hollande, de la Gueldre & du Brabant batave.

Hier, la première chambre fut en comité général; ce depuis quelque tems a lieu assez fréquemment. On ignore quelle note, qui s'y est passé.

L'escadre russe de cinq vaisseaux de ligne & d'une frégate, qui, après avoir traversé le Sund, avoit mis à la voile le 7 de ce mois pour l'Angleterre, a été assaillie par une tempête assez violente. On écrit d'Elseneur qu'un bâtiment est rentré dans le Sand le 12 vendémiaire, & avoir perdu une bonne partie de son gréement, & que le reste de la flotte a dû se mettre à l'abri dans les ports.

de la Suède, mais non sans avoir éprouvé de graves avaries.

Une frégate suédoise, venant de Gothenbourg, est arrivée dans les mêmes parages.

La tempête s'est aussi fait sentir, pendant quelques jours de suite, à Copenhague. La plupart des navires qui se trouvoient en rade ont perdu leurs ancres : un a coulé à fond ; mais heureusement l'équipage a été sauvé. Un bâtiment danois, servant à la sûreté des côtes, a dérivé en pleine mer, après avoir coupé ses cables.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 28 vendémiaire.

C'est avant-hier, que le comte de Metternich a présenté, au nom de la députation de l'Empire, le nouveau *conclusum* aux ministres français. La députation est d'accord avec ces derniers, relativement au Thalweg (cours navigable du Rhin), qui doit désormais servir de limite entre la France & l'Empire. Mais elle insiste de nouveau pour que l'isle de Budrich, vis-à-vis de Wesel, située sur la gauche du Thalweg, reste au gouvernement prussien. Elle admet le principe de la libre navigation du Rhin ; mais elle demande que la suppression des péages n'ait lieu qu'une année après l'échange des ratifications. Elle desire que la liberté de la navigation du Rhin s'étende jusqu'à l'embouchure du Rhin, & que le gouvernement français emploie à cet égard sa toute-puissante intervention auprès du gouvernement batave. Quant à la suppression du péage d'Eltselt, la France peut la négocier avec le duc d'Oldembourg, propriétaire de ce péage. Le maintien de la constitution actuelle de Hambourg, Brème & Francfort, n'éprouve nulle difficulté, non plus que le maintien des constitutions des villes impériales en général. La députation ne croit pas pouvoir consentir à l'établissement in-défini de nouveaux ponts commerciaux. Elle est d'accord avec les ministres français sur les dépendances des établissements ecclésiastiques. Elle intercede de nouveau en faveur de la noblesse immédiate & des émigrés des pays appartenans autrefois à des états de l'Empire, & aujourd'hui sous la souveraineté de la France. Elle demande que les dettes provinciales sur la rive gauche, faites à l'occasion de la guerre, soient transférées sur la rive droite ; mais elle déclare que la même reversion ne peut pas avoir lieu à l'égard des dettes communales. Elle persiste à solliciter la retraite des troupes françaises de la rive droite du Rhin, ainsi que le ravitaillement d'Ehrenbreitsten. Elle renoncera à toute espèce de prétention sur les pays cédés ainsi que sur la Belgique & la Savoie, & consent à la cession du Frickthal, si l'Autriche ne s'y oppose plus. Les fortifications de Kell & de Cassel devant être démolies, la députation consent à n'en pas établir de nouvelles près de ces points, dans un éloignement moindre de 3 mille toises.

Ce *conclusum* n'a pas fait une impression très-favorable sur nos ministres à Rastadt, la députation persistant dans presque tous les points sur ses demandes précédentes. Les ministres leur témoigneront leurs sentimens dans une nouvelle note, qui sera présentée demain ou après, & qui, à ce qu'on prétend, sera courte & énergique. On pourroit néanmoins concevoir encore les plus heureuses espérances, si les relations entre la France & l'Autriche, qui doivent tant influer sur le sort de l'Empire, ne sembloient devenir tous les jours moins amicales. Les ministres des deux gouvernemens ne se voient presque plus à Rastadt.

Au reste, les ministres français n'ont pas non plus de fréquens rapports avec les autres envoyés allemands. En général, ils vivent très retirés. Les envoyés allemands ne vivent pas trop bien entre eux-mêmes ; ils montrent de l'antipathie les uns contre les autres ; & chacun travaille pour son propre compte, sans se mêler beaucoup de l'intérêt commun. C'est sur-tout quand il sera question sous peu des sécularisations, que les intérêts particuliers se choqueront avec violence, & donneront lieu à des scènes peut-être bien inattendues.

De Paris, le 3 brumaire.

Les équipages du général Jourdan sont partis, le premier brumaire, pour Mayence. On ne désespère cependant pas encore de la paix, même avec la cour de Vienne, & on a lieu de croire que les négociations continuent.

— Il paroît que le citoyen Turgau ne remplaçoit que provisoirement le citoyen Courtin, à la tête du bureau des émigrés auprès du ministère de la police générale. C'est au citoyen Simonet, auparavant commissaire du directoire près le département de l'Yonne, que ce bureau est décidément confié. Le ministre l'a mandé à cet effet à Paris.

— Rien encore de certain sur notre division de Brest. On n'en savoit non plus rien à Londres le 22 vendémiaire. Les lettres de Brest qui en font prendre une partie par le lord Bridport, sont d'une date antérieure aux lettres de Londres & ne portent que sur des ouï-dires. On ignore également si le débarquement a été ou non effectué.

— Le bureau central de Paris invite les citoyens à se mettre en garde contre des frippons qui, par des lettres anonymes, font croire à certaines personnes qu'on veut les arrêter ; & qu'ils ont, moyennant de l'argent, les moyens de prévenir le coup qui les menace.

Il dénonce aussi une autre espèce de filoux qui, se disant agens de la police, saisissent dans les lieux publics des personnes qu'il leur plaît d'appeler *suspectes*, feignent de les conduire au bureau central, & qui, capitulant ensuite avec elles, les laissent s'en aller après leur avoir escroqué une rétribution plus ou moins forte, suivant les inquiétudes manifestées.

— Le journal *officiel* imprime aujourd'hui une longue réponse aux brochures de Robert Crachet, intitulées : *Appel aux Principes*. C'est une apologie des mesures adoptées le 22 floréal, & une vive sortie contre le parti démagogique, contre ses appuis & ses projets.

— Il paroît que le grand-duc de Toscane a formellement reconnu la république romaine, qui ne l'a encore été par aucune cour. Il a fait enlever les armoiries pontificales qui, jusqu'à présent, étoient restées devant le palais du nonce à Florence.

— Destrem avoit assuré, dans son dernier rapport fait au conseil des cinq cents, le 16 vendémiaire, que le déficit sur les recettes présumées pour l'an 7, n'étoit que de 55 millions. Le ministre des finances a publié depuis, un résultat, d'après lequel ce déficit s'éleveroit à 104 millions 800 mille francs, & même à 114 millions, en calculant rigoureusement les produits de l'an 6. Le ministre ajoute, néanmoins, qu'au moyen des améliorations à faire dans certains droits existans, il ne restera en déficit que 75 millions.

— Le général Augereau étoit, le 24 vendémiaire, à Toulouse.

— Deux officiers de santé attachés à l'hôpital militaire de Méziers, convaincus d'avoir donné des certificats d'infirmités à des réquisitionnaires qui n'en avoient aucune, ont été condamnés par le conseil de guerre, séant dans cette ville, à être dégradés publiquement à la parade, & déclarés indignes de servir la république.

— L'université de Mayence vient d'être supprimée & remplacée par une école centrale.

— On dit que le cabinet britannique sorge plus que jamais à réunir l'Irlande à l'Angleterre, par un pacte semblable à celui existant avec l'Ecosse. L'état présent de l'Irlande a paru au ministère favorable pour ce projet, puisqu'il y a une armée considérable. On prétend savoir que c'est là un des objets essentiels des instructions du lord Cornwallis.

— On a, dit-on, découvert à Dublin un cercle d'Irlandais-Unis.

— L'archiduc Charles est arrivé à Vienne le 19 vendémiaire. Le général Bellegarde est parti de cette ville pour l'armée d'Italie.

— Si on en croit des lettres de Bavière, les états ont accordé à l'électeur une armée de 25 mille hommes, qui sera commandée par le comte de Sedwitz. Mais il ne sera peut-être pas aussi aisé de la lever que de la décréter.

— Pour échauffer contre nous le peuple de Constantinople, on y fait courir le bruit absurde que 37 pièces de canoa ont été trouvées dans l'hôtel du ministre de France. Et comment y seroient-elles arrivées sans qu'on s'en aperçût ?

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DUBOIS (des Vosges).

Séance du 3 brumaire.

Un jeune homme mourant & dont la maîtresse est enceinte, demande si dans les cas extraordinaires où l'un des deux amans ne peut se présenter le décadi au chef-lieu de canton pour célébrer le mariage, le président de l'administration municipale ne doit pas être autorisé à se transporter à leur domicile pour recevoir leur déclaration. — Renvoyé à la commission d'instruction publique.

Boulay-Paty fait un rapport sur les réclamations qu'ont adressées de toute part les fabricans de toiles. Les malheurs de la guerre leur ont fait essuyer de très-grandes pertes. Si le gouvernement ne vient à leur secours, ils se verront dans l'impossibilité de continuer leur entreprise, & les manufactures seront paralysées. Le rapporteur entre dans différens détails pour prouver que le grand moyen de raviver les manufactures consiste dans la prohibition de toute toile étrangère, sous quelque dénomination qu'on les apporte, quelque valeur qu'elles aient acquise par la main-d'œuvre. Ceste prohibition a subsisté jusqu'à ces derniers tems... L'assemblée constituante crut devoir permettre l'importation des toiles étrangères; le décret qui l'a permise n'a servi qu'à frapper de stérilité les manufactures nationales, & à faire sortir le numéraire. Voici les dispositions du projet présenté par le rapporteur :

« Les toiles étrangères sont prohibées, tant par mer que par terre, à peine de confiscation contre les marchands & les navires qui les auront importées. Les acheteurs auront leur recours contre les marchands & propriétaires qui auroient induit en erreur. Un tiers des objets confisqués appartiendra aux saisisans ou à ceux qui auront favorisé la saisie, les deux autres tiers appartiendront à la république. — Impression & ajournement.

Le président annonce que les pouvoirs de la commission des inspecteurs sont expirés, & qu'elle demande à être renouvelée.

Elle le sera demain, s'écrie-t-on de toutes parts. Le comité général pour les finances.

Le conseil se forme en comité général.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du cit. PEREZ (de la Haute-Garonne).

Séance du 3 brumaire.

Sur le rapport de Peneau, le conseil approuve la répartition du 23 vendémiaire, qui fixe à 6,042,386 fr. les dépenses de la trésorerie nationale pour l'an 7.

Cailly fait approuver neuf résolutions du 22 vendémiaire, qui statuent sur les opérations des assemblées primaires de la huitième section du canton de Rouen, des cantons de Caux, Auffes, Forges-les-Eaux; de la seconde section du canton de Gaille-Fontaine, du canton de Motteville-le-Neval, de ceux d'Ourville, Harfleur, Godarville, département de la Seine-Inférieure.

Bourse du 3 brumaire.

Amsterd. 59 $\frac{5}{8}$, 60 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$	Rente vingere... 15 f. 63 c.
Idem cour... 56 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$, 57 $\frac{1}{4}$	Rente provis... 16 f. 25 c.
Hambourg... 194 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{4}$	Tiers cons... 15 f. 75 c.
Madrid... 11 f. 50 c.	Bon $\frac{2}{3}$... 2 f. 41 c.
Mad. effect... 14 f. 56 c.	Bon $\frac{1}{2}$... 2 f. 53 c.
Cadix... 11 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{4}$... 36 f.
Cad. effect... 14 f. 56 c.	Or fin... 166 f. 75 c.
Gènes... 97 $\frac{1}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$	Ling. d'arg... 50 f. 75 c.
Livourne... 105 $\frac{1}{4}$, 104 $\frac{1}{2}$	Portugaise... 57 f. 50 c.
Bâle... pair, 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre... 5 f. 45 c.
Geneve... 3 per.	Quadruple... 81 f. 75 c.
Lyon... pair 15 j.	Ducat d'Hol... 11 f. 75 c.
Marseille... pair 10 j.	Guinée... 26 f. 50 c.
Bordeaux... pair 15 j.	Souverain... 55 f. 15 c.
Montpellier... pair 15 j.	

Esprit $\frac{5}{6}$, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f. — Huile d'olive, 1 fr 20 à 25 cent. — Caf. Martin, 3 f 10 c. — Caf. St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 15 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel ol. 3

Tableau de la valeur des maisons pendant la dépréciation de papier-monnaie; par V. Drouot, architecte. A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, n°. 25; au Marais; Fauvel & Seignier, rue Pavée André-des-Arts, n°. 28. Prix, 1 fr. 50 cent.

Indicateur dramatique, ou Almanach des théâtres de Paris, contenant les noms des demeures des administrateurs artistes, &c. l'analyse des piéces nouvelles & les débuts qui ont eu lieu pendant l'an 6. A Paris, chez Lefort, libraire, place du Carrousel, & Malherbes, libraire, palais Egalité. Prix, 1 fr. 25 cent.

A. FRANÇOIS.